a suivi dans ses migrations autour du monde, et donne ensuite des détails très-intéressants sur les différentes épidémies cholériques qui ont sévi en Canada.

Dans le second chapitre, sont définis les devoirs de l'Etat, des corps municipaux, des associations, des professions et des individus en temps de choléra. Pour que les mesures adoptées contre une maladie épidémique soient efficaces, il faut, en effet, que chacun connaisse le rôle qui lui appartient, afin de se préparer à le bien remplir.

Ces mesures, examinées dans le troisième chapitre, sont classées sous les titres suivants: 10. Séquestration qui s'opère par le moyen de Quarantaines ou d'Hôpitaux spéciaux, 20. Précautions hygiéniques qui comprennent les mesures de salubrité publique confiées aux Bureaux locaux de santé, et les mesures privées que chaque individu doit observer en temps d'épidémie, 30. Avis et Conseils où l'on démontre le danger de se confier aux charlatans, 40. Mesures de précaution concernant surtout la cholérine que l'on doit combattre sans délai, et l'établissement de l'inspection domiciliaire et de Dispensaires, 50. Traitement approprié qui doit être confié au médecin. L'auteur termine en démontrant les services que des statistiques bien faites pourraient rendre à la science.

En somme, ce mémoire contient une foule de renseignements utiles et de sages conseils, qu'il est très-opportun de répandre le plus possible. Le médecin qui constate tous les jours les maux causés par l'ignorance des lois hygiéniques comprend mieux que tout autre la nécessité de détruire les préjugés qui existent dans le public et d'inculquer aux populations des idées saines sur des sujets de ce genre. Ce travail est très propre à amener ce résultat désirable. Les idées qu'il renferme sont exprimées d'une manière claire et heureuse, ce qui ne surprendra personne quand on saura que l'auteur est M. le Dr. J. C. Taché, dont les talents et les travaux littéraires sont connus depuis longtemps.

DR. GEORGE GRENIER.